



AIM LUX

Société d'Investissement à Capital Variable

Rapport annuel audité

au 31/12/21

R.C.S. Luxembourg B 203408

AIM LUX

Table des Matières

	Page
Organisation	3
Rapport de Gestion	4
Rapport d’audit	13
Combiné	16
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	19
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP	24
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	30
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	35
Autres notes aux états financiers	38
Informations supplémentaires (non révisées)	46

Aucune souscription ne peut être reçue sur base du présent rapport annuel. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du prospectus d’émission courant respectivement du Document d’Informations Clés pour les Investisseurs (DICI), accompagné du bulletin de souscription, du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

AIM LUX

Organisation

SIÈGE SOCIAL	5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg
CONSEIL D'ADMINISTRATION	
<i>Président</i>	<i>Jérôme FRANK</i> Président indépendant
<i>Administrateurs</i>	<i>Jean-Bernard QUILLON</i> Administrateur indépendant <i>Christophe BARDY</i> Administrateur indépendant
SOCIÉTÉ DE GESTION	C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE 14, Rue de Bassano F-75016 Paris - France
DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION	<i>Carlo MICHIEZI</i> Président
BANQUE DÉPOSITAIRE	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg
AGENT DOMICILIATAIRE, AGENT ADMINISTRATIF, AGENT DE TRANSFERT ET TENEUR DE REGISTRE	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg
DISTRIBUTEUR GLOBAL	C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE 14, Rue de Bassano F-75016 Paris - France
AUDITEUR	PricewaterhouseCoopers, Société coopérative 2, Rue Gerhard Mercator, B.P. 1443 L-1014 Luxembourg

Rapport de Gestion

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

L'année 2021 s'est révélée volatile mais se termine avec des performances boursières supérieures à l'année précédente pour les marchés actions européennes. L'indice STOXX Europe 600 affiche ainsi une performance de 24.91% sur cette période. Cette volatilité, bien qu'inférieure à l'année précédente, reste néanmoins à des niveaux élevés en raison des annonces autour de nouveaux variants plus contagieux, des déploiements des campagnes de vaccination et des changements de politiques monétaires des grandes banques centrales. Les variants apparus ont en effet exacerbé les tensions inflationnistes tout au long de l'année, ce qui a contraint la Réserve Fédérale Américaine à entamer une normalisation de sa politique monétaire, jusqu'ici ultra-accommodante, en communiquant sur le début d'une série de hausses des taux et une normalisation de son bilan. Ceci s'est traduit par plusieurs phases de rotation sectorielle dans l'année avec des écarts de performance très importants selon les secteurs.

L'année 2021 peut ainsi se décomposer en deux périodes notoires.

La première partie de l'année se caractérise par une forte croissance des indices boursiers. Malgré l'apparition du variant Delta pour lequel l'efficacité des vaccins n'avait pas encore été prouvée, ainsi que l'évènement exceptionnel des liquidations forcées des positions de ventes à découvert par les particuliers du forum Internet « Wall Street Bet » - qui a perturbé les marchés sur la fin du mois de janvier, les indices mondiaux ont connu une croissance spectaculaire pendant les 7 mois suivants. Cette croissance résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs : de février à août 2021, les marchés ont profité de l'accélération des campagnes de vaccination qui ont permis une réouverture anticipée des économies dans certaines régions du monde, des différents plans de relance massif des gouvernements et des discours accommodants par les banquiers centraux concernant les politiques monétaires. Les marchés ont également été soutenus par les statistiques économiques. Les PIB Européens et Américains ont connu des croissances meilleures qu'attendues et les indicateurs de confiance persistent à des niveaux élevés. A cela s'ajoutent des publications d'entreprises qui ont majoritairement battu les attentes du marché tout en rehaussant davantage leurs perspectives de croissance. Malgré une hausse généralisée des marchés durant cette période, les craintes concernant un dérapage de l'inflation commencent à s'intensifier, surtout aux Etats-Unis où elle ressort chaque mois depuis janvier à des niveaux toujours plus hauts (en glissement annuel), dépassant les prévisions, ce qui remet en cause son aspect transitoire. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières liée à la réouverture des économies, les chocs persistants sur les chaînes d'approvisionnement et des pénuries de composants clés au fonctionnement de nos économies paraissent également plus durables. Ceci a poussé la Réserve Fédérale à envisager une première tentative de hausse des taux, le 10 ans américain est ainsi passé de 1.071% à 1.744% entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars, mais qui a finalement très vite été avortée par la propagation du variant Delta qui a conduit les banquiers centraux à rester prudents.

Durant cette période (du 31 décembre 2020 au 30 août 2021), les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont respectivement augmenté de 20.08%, 21.38% et 22.24%. En Europe, la hausse a principalement été soutenue par le secteur de la technologie (+34.1%) et de la construction & matériaux (+30.7%).

La deuxième période de cette année 2021 débute au mois de septembre avec un fort recul des indices globaux avec une certaine déception sur certaines statistiques économiques et surtout, des révisions d'inflation toujours à la hausse qui ont finalement forcé les banques centrales à admettre la nécessité urgente de normaliser leurs politiques monétaires et de relever leur taux. La Réserve Fédérale Américaine et la Banque Centrale Européenne communiquant de plus en plus sur leurs intentions de redresser les taux en 2022, 2023 et 2024 et sur la réduction des programmes de rachats d'actifs.

Rapport de Gestion (suite)

L'optimisme regagne ensuite les marchés sur le mois d'octobre et sur les trois premières semaines de novembre, soutenu par les bons résultats des entreprises et par les discours rassurants des banquiers centraux qui maintiennent le fait que cette inflation reste transitoire et qui rassurent les marchés sur leurs programmes de rachat d'actifs. La découverte du variant Omicron a cependant poussé les indices à la baisse sur la fin de novembre, qui se sont ressaisis en décembre grâce à l'avancée des campagnes vaccinales et aux indicateurs économiques qui montrent une bonne résilience de la part des économies et des entreprises dans un contexte mouvementé par les politiques monétaires et par les chiffres d'inflation, souvent revus à la hausse. Sur cette période (du 30 août au 31 décembre 2021) les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont connu une croissance de 3.63%, 5.59% et 7%, respectivement. Cette hausse sur la période fût portée par le secteur de l'énergie (+9.83%), dû à l'augmentation des prix du pétrole (+51.1% sur l'année) et du gaz, et par le secteur des produits et services de consommation (+8.69%).

Sur l'année, les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont augmenté respectivement de 24.91%, 28.16% et 31.07%, portés par le secteur bancaire (+39.66%) qui a profité de la remontée des taux, et par le secteur des technologies (+34.76%).

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION – R** affiche une performance de -2.04% contre +14.27% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% de l'Eonia capitalisé. Cette part a donc sousperformé son indice de comparaison de 16.34% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION – S** affiche une performance de -1.19% contre +14.27% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% de l'Eonia capitalisé. Cette part a donc sousperformé son indice de comparaison de 15.46% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION – I** affiche une performance de -1.58% contre +14.27% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% de l'Eonia capitalisé. Cette part a donc sousperformé son indice de comparaison de 15.85% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION – F** affiche une performance de -1.80% contre +14.27% pour son indice de comparaison composé de 60% du Stoxx Europe 600 et 40% de l'Eonia capitalisé. Cette part a donc sousperformé son indice de comparaison de 16.07% sur cette période.

Nous avons maintenu une approche d'investissement rigoureuse au cours de l'année 2020, avec un portefeuille constitué d'une cinquantaine de titres en moyenne avec un poids moyen par titre de 2% des encours et avec une diversification sectorielle et géographique adéquate. Du côté de la stratégie de gestion, nous combinons une approche 'top down¹' et 'bottom up²' afin de sélectionner les valeurs qui possèdent le meilleur couple rendement et risque.

Sur l'exercice 2021, la performance du fonds a été globalement résiliente jusqu'au mois d'août grâce à la fois au maintien de notre approche de sélection de valeurs de conviction et notre réactivité au niveau de l'allocation du portefeuille.

¹ Une approche "Top-Down" est un mode de gestion consistant tout d'abord à faire une analyse macro-économique et géographique de l'ensemble des secteurs afin d'en extraire les secteurs, puis les titres qui présentent le plus fort potentiel de hausse.

² Une approche "Bottom-up" est un mode de gestion privilégiant avant tout les caractéristiques des titres avant celles du secteur de la société ou de la conjoncture économique.

Rapport de Gestion (suite)

Cependant, la volatilité observée sur le marché avec de fortes variations sectorielles nous a conduit à réduire significativement notre exposition au risque en septembre en réduisant sensiblement notre allocation aux valeurs de croissance au profit d'un portefeuille plus équilibré avec son indice. Ceci nous a conduit à prendre des pertes sur des valeurs de qualité qui subissaient d'importantes prises de profits dans la tourmente et qui ont ensuite rebondi fortement en octobre une fois que le portefeuille avait déjà été ajusté. En effet, de septembre à octobre 2021 nous avons réduit de façon significative l'exposition au secteur technologique et de l'industrie afin de se renforcer sur le secteur financier et de la consommation non cyclique. De la même manière, l'exposition nette a été abaissée sur cette période ce qui a également pénalisé la performance du fonds lors de la reprise. Cet arbitrage est intervenu au mauvais moment et bien que le portefeuille se soit repositionné sur la fin d'année pour reprendre progressivement du risque, la sous-performance cumulée de 9 points de pourcentage sur septembre et octobre n'a pas pu être compensée.

L'allocation du portefeuille est ainsi la principale raison de la sous-performance du fonds sur l'exercice.

Ci-dessous la liste des 5 meilleurs contributeurs de performance sur la période :

ASML : Porté par la dynamique du marché des semi-conducteurs, ASML affiche une hausse de 79% sur la période de détention du titre et apporte une contribution de 105 points de base.

Ashtead : société britannique de location d'équipements industriels, le titre apporte une contribution de 100 points de base et une performance de 71% sur la période de détention grâce à la dynamique de son marché sous-jacent.

Hugo Boss : Le titre a été soutenu par les initiatives mises en œuvre pour améliorer l'image et de la visibilité de la marque et par l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction. Hugo Boss est en hausse de 68% sur la période de détention et permet de contribuer à hauteur de 88bps dans la performance du fonds.

Capgemini : Positionné comme un leader de la transformation numérique, le groupe informatique affiche une performance de 72% sur la période de détention et contribue à hauteur de 88 points de base à la performance du fonds.

Verbio : Verbio développe des procédés propriétaires permettant la transformation des produits de bases tels que la paille ou la boue en bio méthane. Elle bénéficie donc ainsi d'un environnement favorable porté par les objectifs écologiques des différents pays. Le titre apporte une contribution de 77 points de base et une performance de 105% sur la période de détention.

Rapport de Gestion (suite)

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

L'année 2021 s'est révélée volatile mais se termine avec des performances boursières supérieures à l'année précédente pour les marchés actions européennes. L'indice STOXX Europe 600 affiche ainsi une performance de 24.91% sur cette période. Cette volatilité, bien qu'inférieure à l'année précédente, reste néanmoins à des niveaux élevés en raison des annonces autour de nouveaux variants plus contagieux, des déploiements des campagnes de vaccination et des changements de politiques monétaires des grandes banques centrales. Les variants apparus ont en effet exacerbé les tensions inflationnistes tout au long de l'année, ce qui a contraint la Réserve Fédérale Américaine à entamer une normalisation de sa politique monétaire, jusqu'ici ultra-accommodante, en communiquant sur le début d'une série de hausses des taux et une normalisation de son bilan. Ceci s'est traduit par plusieurs phases de rotation sectorielle dans l'année avec des écarts de performance très importants selon les secteurs.

L'année 2021 peut ainsi se décomposer en deux périodes notoires.

La première partie de l'année se caractérise par une forte croissance des indices boursiers. Malgré l'apparition du variant Delta pour lequel l'efficacité des vaccins n'avait pas encore été prouvée, ainsi que l'évènement exceptionnel des liquidations forcées des positions de ventes à découvert par les particuliers du forum Internet « Wall Street Bet » - qui a perturbé les marchés sur la fin du mois de janvier, les indices mondiaux ont connu une croissance spectaculaire pendant les 7 mois suivants. Cette croissance résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs : de février à août 2021, les marchés ont profité de l'accélération des campagnes de vaccination qui ont permis une réouverture anticipée des économies dans certaines régions du monde, des différents plans de relance massif des gouvernements et des discours accommodants par les banquiers centraux concernant les politiques monétaires. Les marchés ont également été soutenus par les statistiques économiques. Les PIB Européens et Américains ont connu des croissances meilleures qu'attendues et les indicateurs de confiance persistent à des niveaux élevés. A cela s'ajoutent des publications d'entreprises qui ont majoritairement battu les attentes du marché tout en rehaussant davantage leurs perspectives de croissance. Malgré une hausse généralisée des marchés durant cette période, les craintes concernant un dérapage de l'inflation commencent à s'intensifier, surtout aux Etats-Unis où elle ressort chaque mois depuis janvier à des niveaux toujours plus hauts (en glissement annuel), dépassant les prévisions, ce qui remet en cause son aspect transitoire. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières liée à la réouverture des économies, les chocs persistants sur les chaînes d'approvisionnement et des pénuries de composants clés au fonctionnement de nos économies paraissent également plus durables. Ceci a poussé la Réserve Fédérale à envisager une première tentative de hausse des taux, le 10 ans américain est ainsi passé de 1.071% à 1.744% entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars, mais qui a finalement très vite été avortée par la propagation du variant Delta qui a conduit les banquiers centraux à rester prudents.

Durant cette période (du 31 décembre 2020 au 30 août 2021), les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont respectivement augmenté de 20.08%, 21.38% et 22.24%. En Europe, la hausse a principalement été soutenue par le secteur de la technologie (+34.1%) et de la construction & matériaux (+30.7%).

La deuxième période de cette année 2021 débute au mois de septembre avec un fort recul des indices globaux avec une certaine déception sur certaines statistiques économiques et surtout, des révisions d'inflation toujours à la hausse qui ont finalement forcé les banques centrales à admettre la nécessité urgente de normaliser leurs politiques monétaires et de relever leur taux. La Réserve Fédérale Américaine et la Banque Centrale Européenne communiquant de plus en plus sur leurs intentions de redresser les taux en 2022, 2023 et 2024 et sur la réduction des programmes de rachats d'actifs.

Rapport de Gestion (suite)

L'optimisme regagne ensuite les marchés sur le mois d'octobre et sur les trois premières semaines de novembre, soutenu par les bons résultats des entreprises et par les discours rassurants des banquiers centraux qui maintiennent le fait que cette inflation reste transitoire et qui rassurent les marchés sur leurs programmes de rachat d'actifs. La découverte du variant Omicron a cependant poussé les indices à la baisse sur la fin de novembre, qui se sont ressaisis en décembre grâce à l'avancée des campagnes vaccinales et aux indicateurs économiques qui montrent une bonne résilience de la part des économies et des entreprises dans un contexte mouvementé par les politiques monétaires et par les chiffres d'inflation, souvent revus à la hausse. Sur cette période (du 30 août au 31 décembre 2021) les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont connu une croissance de 3.63%, 5.59% et 7%, respectivement. Cette hausse sur la période fût portée par le secteur de l'énergie (+9.83%), dû à l'augmentation des prix du pétrole (+51.1% sur l'année) et du gaz, et par le secteur des produits et services de consommation (+8.69%).

Sur l'année, les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont augmenté respectivement de 24.91%, 28.16% et 31.07%, portés par le secteur bancaire (+39.66%) qui a profité de la remontée des taux, et par le secteur des technologies (+34.76%).

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – B (cap)** affiche une performance positive de 16.01% contre 24.91% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sousperformé son indice de comparaison de 8.90% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – R** affiche une performance positive de 15.16% contre 24.91% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sousperformé son indice de comparaison de 9.75% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – S** affiche une performance positive de 17.06% contre 24.91% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sousperformé son indice de comparaison de 7.85% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – I** affiche une performance positive de 16.72% contre 24.91% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc sousperformé son indice de comparaison de 8.19% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP – F** affiche une performance positive de 16.25% contre 24.91% pour son indice de comparaison, le STOXX 600 Net Return. Le fonds a donc surperformé son indice de comparaison de 8.66% sur cette période.

Nous avons maintenu une approche d'investissement rigoureuse au cours de l'année 2020, avec un portefeuille constitué d'une cinquantaine de titres en moyenne avec un poids moyen par titre de 2% des encours et avec une diversification sectorielle et géographique adéquate. Du côté de la stratégie de gestion, nous combinons une approche « Top down³ » et « Bottom-up⁴ » afin de sélectionner les valeurs qui possèdent le meilleur couple rendement et risque.

Sur l'exercice 2021, la performance du fonds a été globalement résiliente jusqu'au mois d'août grâce à la fois au maintien de notre approche de sélection de valeurs de conviction et notre réactivité au niveau de l'allocation du portefeuille.

³ Une approche "Top-Down" est un mode de gestion consistant tout d'abord à faire une analyse macro-économique et géographique de l'ensemble des secteurs afin d'en extraire les secteurs, puis les titres qui présentent le plus fort potentiel de hausse.

⁴ Une approche "Bottom-up" est un mode de gestion privilégiant avant tout les caractéristiques des titres avant celles du secteur de la société ou de la conjoncture économique.

Rapport de Gestion (suite)

Cependant, la volatilité observée sur le marché avec de fortes variations sectorielles nous a conduit à réduire notre exposition au risque en septembre en réduisant sensiblement notre allocation aux valeurs de croissance au profit d'un portefeuille plus équilibré avec son indice. Ceci nous a conduit à prendre des pertes sur des valeurs de qualité qui subissaient d'importantes prises de profits dans la tourmente et qui ont ensuite rebondi fortement en octobre une fois que le portefeuille avait déjà été ajusté. En effet, de septembre à octobre 2021 nous avons réduit de façon significative l'exposition au secteur technologique, de l'industrie et de la santé afin de se renforcer sur le secteur financier et de la consommation non cyclique. Cet arbitrage est intervenu au mauvais moment et bien que le portefeuille se soit repositionné sur la fin d'année pour reprendre progressivement du risque, la sous-performance cumulée de 5 points de pourcentage sur septembre et octobre n'a pas pu être compensée.

L'allocation du portefeuille est ainsi la principale raison de la sous-performance du fonds sur l'exercice.

Ci-dessous la liste des 5 meilleurs contributeurs de performance sur la période :

Ashtead : société britannique de location d'équipements industriels, le titre apporte une contribution de 133 points de base et une performance de 71% sur la période de détention grâce à la dynamique de son marché sous-jacent.

ASML : Porté par la dynamique du marché des semi-conducteurs, ASML affiche une hausse de 79% sur la période de détention du titre et apporte une contribution de 123 points de base.

IMCD : Distributeur de produits chimiques et d'ingrédients de spécialité, IMCD affiche une performance de 88% sur la période de détention grâce à la vigueur de son marché sous-jacent, sa parfaite exécution et son pricing power. Le titre apporte une contribution positive de 110 points de base.

Capgemini : Positionné comme un leader de la transformation numérique, le groupe informatique affiche une performance de 72% sur la période de détention et contribue à hauteur de 107 points de base à la performance du fonds.

Straumann : entreprise suisse spécialisée dans la production d'instruments et de composants pour la chirurgie dentaire, Straumann continue de publier des résultats exceptionnels aussi bien sur la partie implants que sur son nouveau relais de croissance, les aligners. Le titre est en hausse de 65% sur la période de détention et apporte une contribution de 100bps au fonds.

Rapport de Gestion (suite)

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

L'année 2021 s'est révélée volatile mais se termine avec des performances boursières supérieures à l'année précédente pour les marchés actions européennes. L'indice STOXX Europe 600 affiche ainsi une performance de 24.91% sur cette période. Cette volatilité, bien qu'inférieure à l'année précédente, reste néanmoins à des niveaux élevés en raison des annonces autour de nouveaux variants plus contagieux, des déploiements des campagnes de vaccination et des changements de politiques monétaires des grandes banques centrales. Les variants apparus ont en effet exacerbé les tensions inflationnistes tout au long de l'année, ce qui a contraint la Réserve Fédérale Américaine à entamer une normalisation de sa politique monétaire, jusqu'ici ultra-accommodante, en communiquant sur le début d'une série de hausses des taux et une normalisation de son bilan. Ceci s'est traduit par plusieurs phases de rotation sectorielle dans l'année avec des écarts de performance très importants selon les secteurs.

L'année 2021 peut ainsi se décomposer en deux périodes notoires.

La première partie de l'année se caractérise par une forte croissance des indices boursiers. Malgré l'apparition du variant Delta pour lequel l'efficacité des vaccins n'avait pas encore été prouvée, ainsi que l'évènement exceptionnel des liquidations forcées des positions de ventes à découvert par les particuliers du forum Internet « Wall Street Bet » - qui a perturbé les marchés sur la fin du mois de janvier, les indices mondiaux ont connu une croissance spectaculaire pendant les 7 mois suivants. Cette croissance résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs : de février à août 2021, les marchés ont profité de l'accélération des campagnes de vaccination qui ont permis une réouverture anticipée des économies dans certaines régions du monde, des différents plans de relance massif des gouvernements et des discours accommodants par les banquiers centraux concernant les politiques monétaires. Les marchés ont également été soutenus par les statistiques économiques. Les PIB Européens et Américains ont connu des croissances meilleures qu'attendues et les indicateurs de confiance persistent à des niveaux élevés. A cela s'ajoutent des publications d'entreprises qui ont majoritairement battu les attentes du marché tout en rehaussant davantage leurs perspectives de croissance. Malgré une hausse généralisée des marchés durant cette période, les craintes concernant un dérapage de l'inflation commencent à s'intensifier, surtout aux Etats-Unis où elle ressort chaque mois depuis janvier à des niveaux toujours plus hauts (en glissement annuel), dépassant les prévisions, ce qui remet en cause son aspect transitoire. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières liée à la réouverture des économies, les chocs persistants sur les chaînes d'approvisionnement et des pénuries de composants clés au fonctionnement de nos économies paraissent également plus durables. Ceci a poussé la Réserve Fédérale à envisager une première tentative de hausse des taux, le 10 ans américain est ainsi passé de 1.071% à 1.744% entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars, mais qui a finalement très vite été avortée par la propagation du variant Delta qui a conduit les banquiers centraux à rester prudents.

Durant cette période (du 31 décembre 2020 au 30 août 2021), les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont respectivement augmenté de 20.08%, 21.38% et 22.24%. En Europe, la hausse a principalement été soutenue par le secteur de la technologie (+34.1%) et de la construction & matériaux (+30.7%).

La deuxième période de cette année 2021 débute au mois de septembre avec un fort recul des indices globaux avec une certaine déception sur certaines statistiques économiques et surtout, des révisions d'inflation toujours à la hausse qui ont finalement forcé les banques centrales à admettre la nécessité urgente de normaliser leurs politiques monétaires et de relever leur taux. La Réserve Fédérale Américaine et la Banque Centrale Européenne communiquant de plus en plus sur leurs intentions de redresser les taux en 2022, 2023 et 2024 et sur la réduction des programmes de rachats d'actifs.

Rapport de Gestion (suite)

L'optimisme regagne ensuite les marchés sur le mois d'octobre et sur les trois premières semaines de novembre, soutenu par les bons résultats des entreprises et par les discours rassurants des banquiers centraux qui maintiennent le fait que cette inflation reste transitoire et qui rassurent les marchés sur leurs programmes de rachat d'actifs. La découverte du variant Omicron a cependant poussé les indices à la baisse sur la fin de novembre, qui se sont ressaisis en décembre grâce à l'avancée des campagnes vaccinales et aux indicateurs économiques qui montrent une bonne résilience de la part des économies et des entreprises dans un contexte mouvementé par les politiques monétaires et par les chiffres d'inflation, souvent revus à la hausse. Sur cette période (du 30 août au 31 décembre 2021) les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont connu une croissance de 3.63%, 5.59% et 7%, respectivement. Cette hausse sur la période fût portée par le secteur de l'énergie (+9.83%), dû à l'augmentation des prix du pétrole (+51.1% sur l'année) et du gaz, et par le secteur des produits et services de consommation (+8.69%).

Sur l'année, les indices STOXX Europe 600, S&P 500 et MSCI World Euro ont augmenté respectivement de 24.91%, 28.16% et 31.07%, portés par le secteur bancaire (+39.66%) qui a profité de la remontée des taux, et par le secteur des technologies (+34.76%).

Commentaire de gestion et principaux mouvements

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – R** affiche une performance positive de 21.22% contre +22.85% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc sous-performé son indice de comparaison de 1.66% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – S** affiche une performance positive de 23.97% contre +22.85% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc surperformé son indice de comparaison de 1.12% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – I** affiche une performance positive de 23.53% contre +22.85% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc surperformé son indice de comparaison de 0.68% sur cette période.

Sur son exercice fiscal (du 01/01/2021 au 31/12/2021), **AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP – F** affiche une performance positive de 22.92% contre +22.85% pour son indice de comparaison, le STOXX Europe Small 200 Net Return. Cette part a donc surperformé son indice de comparaison de 0.08% sur cette période.

Nous avons maintenu une approche d'investissement rigoureuse au cours de l'année 2021, avec un portefeuille constitué d'une cinquantaine de titres en moyenne avec un poids moyen par titre de 2% des encours et avec une diversification sectorielle et géographique adéquate. Du côté de la stratégie de gestion, nous combinons une approche « Top down⁵ » et « Bottom-up⁶ » afin de sélectionner les valeurs qui possèdent le meilleur couple rendement et risque.

Sur l'exercice 2021, la performance du fonds a été globalement résiliente grâce à la fois au maintien de notre approche de sélection de valeurs de conviction et notre réactivité au niveau de l'allocation du portefeuille.

⁵ Une approche «Top-Down» est un mode de gestion consistant tout d'abord à faire une analyse macro-économique et géographique de l'ensemble des secteurs afin d'en extraire les secteurs, puis les titres qui présentent le plus fort potentiel de hausse.

⁶ Une approche «Bottom-up» est un mode de gestion privilégiant avant tout les caractéristiques des titres avant celles du secteur de la société ou de la conjoncture économique.

Rapport de Gestion (suite)

Nous avons en effet conservé au fil du temps un biais sur les valeurs de croissance de qualité avec une pondération relativement élevée sur les principales convictions du portefeuille. La volatilité observée sur les valeurs de croissance en 2021, avec de fortes rotations sectorielles sur certains mois, a ainsi pu être lissée sur l'année tout en maintenant la capacité de nos titres de conviction à s'apprécier malgré les conditions de marché. Sur l'année, la sélection de titres a donc été le principal contributeur de performance pour le fonds.

Nous avons cependant également adapté l'allocation du portefeuille de manière réactive afin de maîtriser la volatilité du portefeuille. Ainsi, malgré une exposition très largement surpondérée en début d'année sur les secteurs de la consommation discrétionnaire et de la technologie qui représentaient 48% du portefeuille à la fin décembre 2020, ce poids a été progressivement abaissé à 38% à fin 2021 avec une réduction plus prononcée sur la consommation. Les secteurs financiers et de l'industrie sont ceux qui ont été renforcés de manière graduelle au cours de l'exercice.

Ci-dessous la liste des 5 meilleurs contributeurs de performance sur la période :

Watches of Switzerland : Leader dans le commerce de détail des montres de luxe, le titre est en hausse de 161% sur la période de détention et apporte une contribution au fonds de 302 points de base. Le titre a été porté par la dynamique du marché des montres haut de gamme et de la stratégie du groupe à s'implanter aux Etats-Unis.

Sdiptech : Société de services suédoise spécialisée dans les infrastructures urbaines, Sdiptech performe de 100% sur la période de détention en apportant une contribution de 269 points de base.

Swissquote : Plateforme de trading en ligne, Swissquote a été porté par le lancement de produits innovants, du succès du trading des cryptomonnaies, de son positionnement sur des marchés à forte croissance et de sa clientèle premium. Le titre performe de 146% sur la période de détention apporte une contribution de 251 points de base.

Hugo Boss : Le titre a été soutenu par les initiatives mises en œuvre pour améliorer l'image et de la visibilité de la marque et par l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction. Hugo Boss est en hausse de 96% sur la période de détention et permet de contribuer à hauteur de 236bps dans la performance du fonds.

ASM International : Porté par la dynamique du marché des semi-conducteurs, ASM international affiche une hausse de 118% sur la période de détention du titre et apporte une contribution de 213 points de base.

Luxembourg, février 2022

Note : Les informations énoncées dans ce rapport sont historiques et ne sont pas nécessairement une garantie pour les performances futures.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
AIM Lux

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de AIM Lux (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état du patrimoine combiné du Fonds et l'état du patrimoine de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2021 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets combiné du Fonds et l'état des opérations et des variations des actifs nets de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- le portefeuille-titres au 31 décembre 2021 ; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 5 avril 2022

Sébastien Sadzot

AIM LUX

Combiné

AIM LUX
Combiné
Etats Financiers au 31/12/21

Etat du Patrimoine au 31/12/21

Exprimé en EUR

Actifs			186,145,112.00
	Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	Note 2.2	171,754,021.86
	<i>Prix d'acquisition</i>		<i>146,944,794.31</i>
	<i>Plus-value non réalisée sur le portefeuille-titres</i>		<i>24,809,227.55</i>
	Avoirs en banque et liquidités		13,563,512.91
	Intérêts à recevoir sur CFD	Note 2.7	5,505.29
	Brokers à recevoir		136.16
	Dividendes à recevoir sur titres	Note 2.8	3,524.14
	A recevoir sur CFD	Note 2.7	818,411.64
Passifs			6,066,182.60
	Dettes bancaires à vue		4,802,666.87
	Taxe d'abonnement à payer	Note 7	11,684.94
	Commission de performance à payer	Note 4	19,425.13
	Rachats à payer		260,536.14
	Moins-value nette non réalisée sur futures	Note 2.11	717,392.00
	Commission de gestion à payer	Note 3	219,603.54
	Commission de banque dépositaire à payer	Note 5	6,162.26
	Commission d'agent administratif à payer	Note 6	10,671.53
	Autres passifs		18,040.19
	Valeur nette d'inventaire		180,078,929.40

AIM LUX Combiné

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets du 01/01/21 au 31/12/21

Exprimé en EUR

Revenus		3,089,649.48
Dividendes nets	Note 2.8	2,470,967.18
Intérêts bancaires à vue		466.54
Autres revenus financiers		49,523.90
Dividendes sur CFD	Note 2.7	568,691.86
Dépenses		4,548,647.08
Commission de gestion	Note 3	2,555,194.46
Commission de banque dépositaire	Note 5	97,712.64
Taxe d'abonnement	Note 7	47,101.26
Commission d'agent administratif	Note 6	131,161.89
Commission de performance	Note 4	19,425.13
Commission de domiciliation		6,063.22
Frais professionnels		61,846.31
Intérêts bancaires sur découvert/à vue		188,346.48
Frais légaux		28,316.66
Frais de transactions	Note 2.13	1,224,466.88
Intérêts sur CFD	Note 2.7	24,957.00
Autres dépenses	Note 8	164,055.15
Pertes nettes des investissements		-1,458,997.60
Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur :		
- vente de titres	Note 2.10	33,282,553.47
- futures	Note 2.11	-9,174,891.70
- CFD		1,351,268.95
- change		1,219,424.46
Bénéfice net réalisé		25,219,357.58
Variation de la plus- ou moins-value nette non réalisée sur :		
- portefeuille-titres		-8,674,535.34
- futures	Note 2.11	188,933.00
Augmentation des actifs nets résultant des opérations		16,733,755.24
Souscriptions actions de capitalisation		35,091,535.21
Rachats actions de capitalisation		-33,994,468.68
Augmentation des actifs nets		17,830,821.77
Actifs nets au début de l'année		162,248,107.63
Actifs nets à la fin de l'année		180,078,929.40

AIM LUX
– C-QUADRAT EUROPE SELECTION

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Etats Financiers au 31/12/21

Etat du Patrimoine au 31/12/21

Exprimé en EUR

Actifs		55,965,567.37
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	Note 2.2	44,513,799.66
<i>Prix d'acquisition</i>		38,588,467.73
<i>Plus-value non réalisée sur le portefeuille-titres</i>		5,925,331.93
Avoirs en banque et liquidités		10,624,326.64
Intérêts à recevoir sur CFD	Note 2.7	5,505.29
Dividendes à recevoir sur titres	Note 2.8	3,524.14
A recevoir sur CFD	Note 2.7	818,411.64
Passifs		3,015,966.98
Dettes bancaires à vue		1,971,564.73
Taxe d'abonnement à payer	Note 7	4,729.74
Commission de performance à payer	Note 4	18,538.74
Rachats à payer		227,341.15
Moins-value nette non réalisée sur futures	Note 2.11	717,392.00
Commission de gestion à payer	Note 3	61,037.54
Commission de banque dépositaire à payer	Note 5	1,831.27
Commission d'agent administratif à payer	Note 6	3,000.00
Autres passifs		10,531.81
Valeur nette d'inventaire		52,949,600.39

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/21 au 31/12/21

	Actions en circulation au 01/01/21	Actions souscrites	Actions rachetées	Actions en circulation au 31/12/21
Classe R	25,646.782	1,799.687	2,841.056	24,605.413
Classe S	5,001.000	0.000	0.000	5,001.000
Classe I	97,600.655	26,545.522	20,378.896	103,767.281
Classe F	8,932.822	9,930.000	13,360.000	5,502.822

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Chiffres Clés

	<i>Année clôturée le:</i>	31/12/21	31/12/20	31/12/19
Actifs Nets Totaux	EUR	52,949,600.39	55,292,261.92	39,377,667.33
Classe R				
Nombre d'actions		24,605.413	25,646.782	19,576.428
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1,565.44	1,597.99	1,240.49
Classe S				
Nombre d'actions		5,001.000	5,001.000	12,501.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	133.23	134.84	101.05
Classe I				
Nombre d'actions		103,767.281	97,600.655	94,345.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	126.01	128.03	100.76
Classe F				
Nombre d'actions		5,502.822	8,932.822	43,019.547
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	125.16	127.45	100.52

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Portefeuille-titres au 31/12/21

Exprimé en EUR

Quantité	Dénomination	Devise de cotation	Valeur d'évaluation	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou négociées sur un autre marché réglementé			44,513,799.66	84.07
Actions			39,313,939.73	74.25
<i>Allemagne</i>			<i>7,424,483.88</i>	<i>14.02</i>
3,971.00	ALLIANZ SE REG SHS	EUR	824,578.15	1.56
116,723.00	COMMERZBK	EUR	780,760.15	1.47
10,746.00	DAIMLER AG NAMEN-AKT	EUR	726,322.14	1.37
18,813.00	DEUTSCHE POST AG REG SHS	EUR	1,063,687.02	2.01
28,471.00	INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	EUR	1,160,477.96	2.19
7,211.00	PUMA AG	EUR	775,182.50	1.46
14,853.00	SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	977,624.46	1.85
18,505.00	VERBIO VGT BIOENERGIE AG	EUR	1,115,851.50	2.11
<i>Autriche</i>			<i>699,071.60</i>	<i>1.32</i>
12,898.00	BAWAG GROUP AG	EUR	699,071.60	1.32
<i>Belgique</i>			<i>830,372.40</i>	<i>1.57</i>
4,839.00	D'IETEREN	EUR	830,372.40	1.57
<i>Danemark</i>			<i>2,680,756.30</i>	<i>5.06</i>
17,370.00	NOVO NORDISK	DKK	1,716,541.63	3.24
8,795.00	PANDORA	DKK	964,214.67	1.82
<i>Finlande</i>			<i>1,525,124.57</i>	<i>2.88</i>
69,950.00	NORDEA BANK	SEK	750,726.01	1.42
17,576.00	SAMPO OYJ -A-	EUR	774,398.56	1.46
<i>France</i>			<i>16,284,354.75</i>	<i>30.75</i>
12,786.00	BNP PARIBAS SA	EUR	777,005.22	1.47
5,765.00	CAPGEMINI SE	EUR	1,242,357.50	2.35
17,193.00	CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	1,063,730.91	2.01
23,132.00	DASSAULT SYST.	EUR	1,210,034.92	2.29
8,609.00	ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	1,611,949.16	3.03
465.00	HERMES INTERNATIONAL SA	EUR	714,240.00	1.35
2,377.00	L'OREAL SA	EUR	991,090.15	1.87
2,062.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	1,499,074.00	2.83
61,714.00	OVH GROUPE	EUR	1,567,535.60	2.96
5,027.00	PERNOD RICARD SA	EUR	1,063,210.50	2.01
19,681.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	1,165,115.20	2.20
7,904.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1,363,123.84	2.57
2,885.00	TELEPERFORMANCE SE	EUR	1,130,920.00	2.14
9,525.00	VINCI SA	EUR	884,967.75	1.67
<i>Ile de Jersey</i>			<i>1,206,182.18</i>	<i>2.28</i>
27,883.00	EXPERIAN GROUP	GBP	1,206,182.18	2.28
<i>Irlande</i>			<i>951,405.00</i>	<i>1.80</i>
9,061.00	KINGSPAN GROUP	EUR	951,405.00	1.80
<i>Norvège</i>			<i>1,041,421.29</i>	<i>1.97</i>
44,271.00	EQUINOR ASA	NOK	1,041,421.29	1.97
<i>Pays-Bas</i>			<i>5,528,963.10</i>	<i>10.44</i>
329.00	ADYEN --- PARTS SOCIALES	EUR	760,483.50	1.44
2,333.00	ASM INTERNATIONAL NV	EUR	906,837.10	1.71
83,908.00	DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	EUR	1,078,637.34	2.04
6,123.00	DSM KONINKLIJKE	EUR	1,212,354.00	2.28
4,458.00	IMCD	EUR	867,972.60	1.64
57,399.00	ING GROUP NV	EUR	702,678.56	1.33
<i>Pologne</i>			<i>1,141,804.66</i>	<i>2.16</i>
14,248.00	DINA POLSKA S.A.	PLN	1,141,804.66	2.16
Actions/Parts de fonds d'investissements			5,199,859.93	9.82
<i>France</i>			<i>968.54</i>	<i>0.00</i>
1.00	C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG I EUR	EUR	968.54	0.00
<i>Luxembourg</i>			<i>5,198,891.39</i>	<i>9.82</i>
1,764.00	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE MULTICAP B EUR	EUR	3,093,456.24	5.84
113,086.00	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	EUR	2,105,435.15	3.98
Total portefeuille-titres			44,513,799.66	84.07

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets du 01/01/21 au 31/12/21

Exprimé en EUR

Revenus		1,315,436.63
Dividendes nets	Note 2.8	743,509.51
Intérêts bancaires à vue		459.13
Autres revenus financiers		2,776.13
Dividendes sur CFD	Note 2.7	568,691.86
Dépenses		1,506,128.41
Commission de gestion	Note 3	781,592.11
Commission de banque dépositaire	Note 5	30,213.63
Taxe d'abonnement	Note 7	20,893.70
Commission d'agent administratif	Note 6	37,759.58
Commission de performance	Note 4	18,538.74
Commission de domiciliation		1,961.63
Frais professionnels		22,136.37
Intérêts bancaires sur découvert/à vue		96,142.47
Frais légaux		7,785.47
Frais de transactions	Note 2.13	413,715.27
Intérêts sur CFD	Note 2.7	24,957.00
Autres dépenses	Note 8	50,432.44
Pertes nettes des investissements		-190,691.78
Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur :		
- vente de titres	Note 2.10	11,204,664.47
- futures	Note 2.11	-10,250,605.50
- CFD		1,351,268.95
- change		179,602.29
Bénéfice net réalisé		2,294,238.43
Variation de la plus- ou moins-value nette non réalisée sur :		
- portefeuille-titres		-3,798,717.70
- futures	Note 2.11	245,753.00
Diminution des actifs nets résultant des opérations		-1,258,726.27
Souscriptions actions de capitalisation		7,874,380.21
Rachats actions de capitalisation		-8,958,315.47
Diminution des actifs nets		-2,342,661.53
Actifs nets au début de l'année		55,292,261.92
Actifs nets à la fin de l'année		52,949,600.39

AIM LUX
– C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

Etats Financiers au 31/12/21

Etat du Patrimoine au 31/12/21

Exprimé en EUR

Actifs		103,802,368.01
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	Note 2.2	101,653,792.51
<i>Prix d'acquisition</i>		88,138,397.94
<i>Plus-value non réalisée sur le portefeuille-titres</i>		13,515,394.57
Avoirs en banque et liquidités		2,148,439.34
Brokers à recevoir		136.16
Passifs		2,245,856.08
Dettes bancaires à vue		2,098,732.37
Taxe d'abonnement à payer	Note 7	3,872.14
Commission de performance à payer	Note 4	268.71
Rachats à payer		21,845.58
Commission de gestion à payer	Note 3	108,278.78
Commission de banque dépositaire à payer	Note 5	3,089.63
Commission d'agent administratif à payer	Note 6	4,671.53
Autres passifs		5,097.34
Valeur nette d'inventaire		101,556,511.93

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/21 au 31/12/21

	Actions en circulation au 01/01/21	Actions souscrites	Actions rachetées	Actions en circulation au 31/12/21
Classe EUR-B (cap)	18,687.000	6,710.000	6,830.000	18,567.000
Classe R	939,081.288	29,755.119	115,766.543	853,069.864
Classe S	31,901.000	0.000	11,600.000	20,301.000
Classe I	339,679.000	66,597.519	51,080.000	355,196.519
Classe F	1.000	187.475	1.503	186.972

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

Chiffres Clés

	<i>Année clôturée le:</i>	31/12/21	31/12/20	31/12/19
Actifs Nets Totaux	EUR	101,556,511.93	88,411,102.27	64,524,849.69
Classe EUR-B (cap)				
Nombre d'actions		18,567.000	18,687.000	18,402.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1,753.66	1,511.61	1,346.87
Classe R				
Nombre d'actions		853,069.864	939,081.288	1,010,307.970
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	18.31	15.90	14.25
Classe S				
Nombre d'actions		20,301.000	31,901.000	1.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	145.70	124.47	106.96
Classe I				
Nombre d'actions		355,196.519	339,679.000	226,582.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	141.79	121.48	106.49
Classe F				
Nombre d'actions		186.972	1.000	11,501.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	283.43	243.82	106.08

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

Portefeuille-titres au 31/12/21

Exprimé en EUR

Quantité	Dénomination	Devise de cotation	Valeur d'évaluation	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou négociées sur un autre marché réglementé			101,653,792.51	100.10
Actions			91,652,183.43	90.25
<i>Allemagne</i>			<i>12,905,339.85</i>	<i>12.71</i>
6,882.00	ALLIANZ SE REG SHS	EUR	1,429,047.30	1.41
202,674.00	COMMERZBK	EUR	1,355,686.39	1.33
19,030.00	DAIMLER AG NAMEN-AKT	EUR	1,286,237.70	1.27
33,669.00	DEUTSCHE POST AG REG SHS	EUR	1,903,645.26	1.87
49,959.00	INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	EUR	2,036,328.84	2.01
13,019.00	PUMA AG	EUR	1,399,542.50	1.38
26,728.00	SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	1,759,236.96	1.73
28,783.00	VERBIO VGT BIOENERGIE AG	EUR	1,735,614.90	1.71
<i>Autriche</i>			<i>1,251,098.60</i>	<i>1.23</i>
23,083.00	BAWAG GROUP AG	EUR	1,251,098.60	1.23
<i>Belgique</i>			<i>1,515,914.40</i>	<i>1.49</i>
8,834.00	D'IETTEREN	EUR	1,515,914.40	1.49
<i>Danemark</i>			<i>4,706,302.84</i>	<i>4.63</i>
30,850.00	NOVO NORDISK	DKK	3,048,664.89	3.00
15,120.00	PANDORA	DKK	1,657,637.95	1.63
<i>Finlande</i>			<i>2,643,165.76</i>	<i>2.60</i>
121,359.00	NORDEA BANK	SEK	1,302,464.02	1.28
30,429.00	SAMPO OYJ -A-	EUR	1,340,701.74	1.32
<i>France</i>			<i>27,286,352.29</i>	<i>26.87</i>
17,751.00	BNP PARIBAS SA	EUR	1,078,728.27	1.06
10,280.00	CAPGEMINI SE	EUR	2,215,340.00	2.18
30,067.00	CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	1,860,245.29	1.83
40,348.00	DASSAULT SYST.	EUR	2,110,603.88	2.08
15,228.00	ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	2,851,290.72	2.81
694.00	HERMES INTERNATIONAL SA	EUR	1,065,984.00	1.05
4,161.00	L'OREAL SA	EUR	1,734,928.95	1.71
3,618.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	2,630,286.00	2.59
110,858.00	OVH GROUPE	EUR	2,815,793.20	2.77
8,935.00	PERNOD RICARD SA	EUR	1,889,752.50	1.86
26,880.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	1,591,296.00	1.57
13,930.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2,402,367.80	2.37
3,856.00	TELEPERFORMANCE SE	EUR	1,511,552.00	1.49
16,448.00	VINCI SA	EUR	1,528,183.68	1.50
<i>Ile de Jersey</i>			<i>4,146,121.61</i>	<i>4.08</i>
48,607.00	EXPERIAN GROUP	GBP	2,102,675.37	2.07
457,575.00	GLENCORE PLC	GBP	2,043,446.24	2.01
<i>Irlande</i>			<i>5,564,218.08</i>	<i>5.48</i>
31,929.00	CRH PLC	EUR	1,485,337.08	1.46
16,389.00	KINGSPAN GROUP	EUR	1,720,845.00	1.69
7,706.00	LINDE PLC	EUR	2,358,036.00	2.33
<i>Italie</i>			<i>1,174,650.57</i>	<i>1.16</i>
116,187.00	MEDIOBANCA	EUR	1,174,650.57	1.16
<i>Norvège</i>			<i>1,501,969.86</i>	<i>1.48</i>
63,849.00	EQUINOR ASA	NOK	1,501,969.86	1.48
<i>Pays-Bas</i>			<i>12,047,068.61</i>	<i>11.86</i>
558.00	ADYEN --- PARTS SOCIALES	EUR	1,289,817.00	1.27
2,966.00	ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1,152,884.20	1.14
3,946.00	ASML HOLDING NV	EUR	2,788,638.20	2.74
149,597.00	DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	EUR	1,923,069.44	1.89
11,009.00	DSM KONINKLIJKE	EUR	2,179,782.00	2.15
7,676.00	IMCD	EUR	1,494,517.20	1.47
99,523.00	ING GROUP NV	EUR	1,218,360.57	1.20
<i>Pologne</i>			<i>1,957,448.11</i>	<i>1.93</i>
24,426.00	DINA POLSKA S.A.	PLN	1,957,448.11	1.93
<i>Royaume-Uni</i>			<i>3,733,950.18</i>	<i>3.68</i>
23,657.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	2,445,157.77	2.41
2,263,745.00	LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	1,288,792.41	1.27
<i>Suisse</i>			<i>11,218,582.67</i>	<i>11.05</i>
23,815.00	NESTLE SA REG SHS	CHF	2,929,096.75	2.88
8,329.00	ROCHE HOLDING LTD	CHF	3,047,361.77	3.01

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

Portefeuille-titres au 31/12/21

Exprimé en EUR

Quantité	Dénomination	Devise de cotation	Valeur d'évaluation	% actifs nets
4,651.00	SONOVA HOLDING NAM-AKT	CHF	1,606,068.43	1.58
7,183.00	SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	1,389,944.99	1.37
68,362.00	UBS GROUP SA	CHF	1,083,341.25	1.07
3,009.00	ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	CHF	1,162,769.48	1.14
	Actions/Parts de fonds d'investissements		10,001,609.08	9.85
	<i>Autriche</i>		<i>4,199,328.00</i>	<i>4.13</i>
33,600.00	QUANTIC FAIR GLOBAL ESG	EUR	4,199,328.00	4.13
	<i>Luxembourg</i>		<i>5,802,281.08</i>	<i>5.72</i>
311,649.00	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	EUR	5,802,281.08	5.72
Total portefeuille-titres			101,653,792.51	100.10

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets du 01/01/21 au 31/12/21

Exprimé en EUR

Revenus		1,582,995.23
Dividendes nets	Note 2.8	1,558,239.39
Intérêts bancaires à vue		7.41
Autres revenus financiers		24,748.43
Dépenses		2,307,783.21
Commission de gestion	Note 3	1,255,730.79
Commission de banque dépositaire	Note 5	49,456.78
Taxe d'abonnement	Note 7	15,300.31
Commission d'agent administratif	Note 6	55,602.31
Commission de performance	Note 4	268.71
Commission de domiciliation		1,961.63
Frais professionnels		30,496.14
Intérêts bancaires sur découvert/à vue		76,310.40
Frais légaux		17,396.99
Frais de transactions	Note 2.13	718,800.13
Autres dépenses	Note 8	86,459.02
Pertes nettes des investissements		-724,787.98
Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur :		
- vente de titres	Note 2.10	19,235,845.01
- futures	Note 2.11	993,325.50
- change		899,196.39
Bénéfice net réalisé		20,403,578.92
Variation de la plus- ou moins-value nette non réalisée sur :		
- portefeuille-titres		-6,092,813.44
- futures	Note 2.11	-46,675.00
Augmentation des actifs nets résultant des opérations		14,264,090.48
Souscriptions actions de capitalisation		20,570,086.99
Rachats actions de capitalisation		-21,688,767.81
Augmentation des actifs nets		13,145,409.66
Actifs nets au début de l'année		88,411,102.27
Actifs nets à la fin de l'année		101,556,511.93

AIM LUX
– C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Etats Financiers au 31/12/21

Etat du Patrimoine au 31/12/21

Exprimé en EUR

Actifs		26,377,176.62
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	Note 2.2	25,586,429.69
<i>Prix d'acquisition</i>		20,217,928.64
<i>Plus-value non réalisée sur le portefeuille-titres</i>		5,368,501.05
Avoirs en banque et liquidités		790,746.93
Passifs		804,359.54
Dettes bancaires à vue		732,369.77
Taxe d'abonnement à payer	Note 7	3,083.06
Commission de performance à payer	Note 4	617.68
Rachats à payer		11,349.41
Commission de gestion à payer	Note 3	50,287.22
Commission de banque dépositaire à payer	Note 5	1,241.36
Commission d'agent administratif à payer	Note 6	3,000.00
Autres passifs		2,411.04
Valeur nette d'inventaire		25,572,817.08

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/21 au 31/12/21

	Actions en circulation au 01/01/21	Actions souscrites	Actions rachetées	Actions en circulation au 31/12/21
Classe R	1,207,095.243	253,600.846	148,264.977	1,312,431.112
Classe S	1.000	0.000	0.000	1.000
Classe I	1.000	11,990.000	4,847.000	7,144.000
Classe F	1.000	0.000	0.000	1.000

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Chiffres Clés

	<i>Année clôturée le:</i>	31/12/21	31/12/20	31/12/19
Actifs Nets Totaux	EUR	25,572,817.08	18,544,743.44	10,638,169.53
Classe R				
Nombre d'actions		1,312,431.112	1,207,095.243	802,880.941
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	18.62	15.36	13.25
Classe S				
Nombre d'actions		1.000	1.000	1.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	163.58	131.95	109.16
Classe I				
Nombre d'actions		7,144.000	1.000	1.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	159.22	128.89	108.90
Classe F				
Nombre d'actions		1.000	1.000	1.000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	157.23	127.91	108.77

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Portefeuille-titres au 31/12/21

Exprimé en EUR

Quantité	Dénomination	Devise de cotation	Valeur d'évaluation	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou négociées sur un autre marché réglementé			25,586,429.69	100.05
Actions			25,185,630.55	98.48
<i>Allemagne</i>				
3,407.00	ADESSO	EUR	2,485,898.60	9.72
11,468.00	HUGO BOSS AG	EUR	712,063.00	2.78
3,547.00	KRONES	EUR	613,538.00	2.40
13,601.00	VERBIO VGT BIOENERGIE AG	EUR	340,157.30	1.33
			820,140.30	3.21
<i>Autriche</i>				
7,894.00	BAWAG GROUP AG	EUR	427,854.80	1.67
			427,854.80	1.67
<i>Danemark</i>				
6,438.00	CHEMOMETEC A/S	DKK	1,189,676.19	4.65
4,728.00	ROYAL UNIBREW A/S	DKK	721,046.31	2.82
			468,629.88	1.83
<i>Espagne</i>				
113,253.00	BANKINTER SA REGS	EUR	510,657.78	2.00
			510,657.78	2.00
<i>Finlande</i>				
10,622.00	HARVIA-REGISTERED SHS	EUR	623,511.40	2.44
			623,511.40	2.44
<i>France</i>				
32,853.00	BENETEAU	EUR	3,892,232.76	15.22
15,684.00	NEOEN SPA	EUR	467,826.72	1.83
34,708.00	OVH GROUPE	EUR	598,501.44	2.34
2,722.00	SOITEC SA RGPT	EUR	881,583.20	3.45
3,094.00	TRIGANO	EUR	585,774.40	2.29
1,954.00	VIRBAC SA	EUR	529,074.00	2.07
			829,473.00	3.24
<i>Irlande</i>				
43,081.00	GRAFTON GRP UNITS CONS.OF 1 ORD+1C+17-A-	GBP	632,668.81	2.47
			632,668.81	2.47
<i>Italie</i>				
24,742.00	AZIMUT HOLDING SPA	EUR	1,253,170.64	4.90
16,838.00	TINEXTA SPA	EUR	610,632.56	2.39
			642,538.08	2.51
<i>Norvège</i>				
51,654.00	CRAYON GROUP HOLDING ASA	NOK	1,470,118.34	5.75
34,631.00	SCATEC SOLAR ASA	NOK	942,614.74	3.69
			527,503.60	2.06
<i>Pays-Bas</i>				
12,198.00	AALBERTS N.V.	EUR	2,242,493.84	8.77
1,591.00	ASM INTERNATIONAL NV	EUR	710,655.48	2.78
73,944.00	BETER BED HOLDING NV	EUR	618,421.70	2.42
42,237.00	TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	EUR	371,938.32	1.45
			541,478.34	2.12
<i>Pologne</i>				
7,539.00	DINA POLSKA S.A.	PLN	1,186,456.79	4.64
21,876.00	GRUPA PEKAO SA	PLN	604,159.56	2.36
			582,297.23	2.28
<i>Royaume-Uni</i>				
19,031.00	KEYWORDS	GBP	2,836,575.16	11.09
50,668.00	MOLTEN VENTURES PLC	GBP	666,855.67	2.61
64,376.00	S4 CAP --- REGISTERED SHS	GBP	614,340.45	2.40
63,222.00	WATCH SWITZ GRP - REGISTERED SHS	GBP	486,117.01	1.90
			1,069,262.03	4.18
<i>Suède</i>				
15,701.00	ADDLIFE - REGISTERED SHS -B-	SEK	5,126,330.11	20.05
33,330.00	ADDTECH - REGISTERED SHS -B-	SEK	581,620.18	2.27
40,426.00	BACTIGUARD HOLD --- REGISTERED SHS	SEK	699,230.77	2.73
13,892.00	FORTNOX AB	SEK	647,852.56	2.53
18,981.00	SDIPTECH -B-	SEK	789,318.18	3.09
25,030.00	SVOLDER AB-B-	SEK	869,225.09	3.40
12,154.00	THULE CORP	SEK	892,192.11	3.50
			646,891.22	2.53
<i>Suisse</i>				
4,410.00	SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	1,307,985.33	5.11
848.00	TECAN GROUP NAM.AKT	CHF	853,356.17	3.33
			454,629.16	1.78
Actions/Parts de fonds d'investissements			400,799.14	1.57
<i>France</i>				
238.00	C-QUADRAT GREENSTARS ESG FLEXIBLE B	EUR	400,799.14	1.57
			400,799.14	1.57
Total portefeuille-titres			25,586,429.69	100.05

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets du 01/01/21 au 31/12/21

Exprimé en EUR

Revenus		191,217.62
Dividendes nets	Note 2.8	169,218.28
Autres revenus financiers		21,999.34
Dépenses		734,735.46
Commission de gestion	Note 3	517,871.56
Commission de banque dépositaire	Note 5	18,042.23
Taxe d'abonnement	Note 7	10,907.25
Commission d'agent administratif	Note 6	37,800.00
Commission de performance	Note 4	617.68
Commission de domiciliation		2,139.96
Frais professionnels		9,213.80
Intérêts bancaires sur découvert/à vue		15,893.61
Frais légaux		3,134.20
Frais de transactions	Note 2.13	91,951.48
Autres dépenses	Note 8	27,163.69
Pertes nettes des investissements		-543,517.84
Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur :		
- vente de titres	Note 2.10	2,842,043.99
- futures	Note 2.11	82,388.30
- change		140,625.78
Bénéfice net réalisé		2,521,540.23
Variation de la plus- ou moins-value nette non réalisée sur :		
- portefeuille-titres		1,216,995.80
- futures	Note 2.11	-10,145.00
Augmentation des actifs nets résultant des opérations		3,728,391.03
Souscriptions actions de capitalisation		6,647,068.01
Rachats actions de capitalisation		-3,347,385.40
Augmentation des actifs nets		7,028,073.64
Actifs nets au début de l'année		18,544,743.44
Actifs nets à la fin de l'année		25,572,817.08

AIM LUX

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

AIM LUX

« Contrat de Différence » (CFD)

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Au 31 décembre 2021, le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION détient 14 lignes de contrats de « Contrats de Différence » (CFD).

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de non réalisé sur CFD car tous les contrats de CFD ont été réinitialisés au 31 décembre 2021.

Description Titres	Devise	Quantité achat/vente
ZURICH FINANCIAL SERVICE XVTX CH	CHF	1,773.00
ASML HLDG XAMS N	EUR	2,388.00
CRH PLC XDUB IE	EUR	17,682.00
SONOVA HOLDING N	CHF	2,651.00
MEDIOBANCA SPA	EUR	80,690.00
LINDE PLC XETR DE	EUR	4,448.00
DIAGEO PLC XLON GB	GBP	16,261.00
GLENCORE INTL XLON GB	GBP	291,415.00
ASTRAZENECA PLC XLON GB	GBP	13,383.00
LLOYDS BANKING GROUP PLC XLON GB	GBP	1,305,651.00
SWISSQUOTE GROUP HOLDING	CHF	3,986.00
NESTLE SA REG SHS XVTX CH	CHF	16,268.00
UBS GROUP NAMEN-AKT XVTX CH	CHF	40,366.00
ROCHE HOLDING AG GENUSSS XVTX CH	CHF	6,698.00

La contrepartie de ces contrats est Société Générale.

AIM LUX

FUTURES

Au 31/12/21, les contrats futures ouverts sont les suivants :

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non-réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur indices					
-739	STOXX EUR 600 03/22	EUR	18,024,210.00	-717,392.00	CACEIS Bank, Paris
				-717,392.00	

AIM LUX
Autres notes aux états financiers

AIM LUX

Autres notes aux états financiers

1 - Description générale

AIM LUX (la « SICAV ») est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 26 janvier 2016 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif, ainsi qu'à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

Les statuts de la SICAV ont été déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 février 2016.

La SICAV peut se composer de différents compartiments représentant chacun une masse d'avoirs et d'engagements spécifiques et correspondant chacun à une politique d'investissement distincte et une devise de référence qui lui sont spécifiques. A l'intérieur de chaque compartiment, les actions peuvent être de classes d'actions distinctes et à l'intérieur de celles-ci, de catégories distinctes.

La SICAV est une société à compartiments multiples permettant aux investisseurs de choisir le compartiment dont la politique d'investissement correspond le mieux à leurs objectifs et leur sensibilité.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a désigné, sous sa responsabilité et sous son contrôle, C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE (anciennement ADVENIS INVESTMENT MANAGERS) (la « Société de Gestion ») comme société de gestion de la SICAV. Elle est une société anonyme de droit français constituée pour une durée de 99 ans et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 17 décembre 1997.

Au 31 décembre 2021, les compartiments suivants étaient actifs :

AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

2 - Principales méthodes comptables

2.1 Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et sont présentés conformément à la loi et à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

Au 31 décembre 2021, le total des investissements croisés s'élève à 11,001,172.47 EUR et donc la Valeur Nette d'Inventaire combinée en fin d'exercice sans ces investissements croisés s'élèverait à 169,077,756.93 EUR.

Les chiffres présentés dans les états financiers sont arrondis. Par conséquent, de petites différences d'arrondi peuvent survenir.

2.2 Evaluation du portefeuille-titres

Les valeurs mobilières cotées en bourse officielle ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées au dernier cours disponible à la bourse ou sur le marché principal où cette valeur mobilière est cotée.

Les valeurs mobilières ne figurant pas à la cote d'une bourse officielle ou d'un marché réglementé sont évaluées à leur dernier cours disponible ou si le cours en question ne constitue pas une juste représentation de leur valeur courante, elles sont évaluées prudemment et de bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV en se fondant sur les prévisions raisonnables concernant leur prix probable de réalisation.

Autres notes aux états financiers (suite)

2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.3 Evaluation des espèces

La valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

2.4 Evaluation des instruments du marché monétaire

Si la pratique le permet, les instruments du marché monétaire peuvent être évalués aux derniers cours de clôture datés du jour d'évaluation ou selon la méthode d'amortissement linéaire. En cas d'amortissement linéaire, les positions du portefeuille sont revues régulièrement sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV afin de déterminer s'il existe un écart entre l'évaluation selon la méthode des derniers cours de clôture connus et celle de l'amortissement linéaire. S'il existe un écart susceptible d'entraîner une dilution conséquente ou de léser les actionnaires, des mesures correctives appropriées peuvent être prises, y compris, si nécessaire, le calcul de la valeur nette d'inventaire en utilisant les derniers cours de clôture connus.

2.5 Evaluation des parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (« OPC »)

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, ou si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces actifs, le prix sera déterminé par le Conseil d'Administration de la SICAV d'une manière juste et équitable.

2.6 Evaluation des swaps

Les swaps de taux d'intérêts sont évalués à leur valeur de marché établie par référence à la courbe des taux applicables. Les swaps sur indices ou instruments financiers sont évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'indice ou l'instrument financier concerné. L'évaluation des contrats de swaps relatifs à ces indices ou instruments financiers est basée sur la valeur de marché de ces opérations de swaps selon des procédures établies par le Conseil d'Administration de la SICAV.

2.7 Evaluation des Contrats de différence (« CFD »)

Le Contrat de différence (« CFD ») est un accord bilatéral entre un acheteur et un vendeur visant à payer en numéraire la différence entre le cours d'ouverture et le cours de clôture d'un titre sous-jacent au terme du contrat. Le CFD est évalué sur la base du cours de clôture du titre sous-jacent, déduction faite de toutes les charges financières imputables à chaque contrat. Les gains et pertes réalisés au terme du contrat correspondent à la différence entre la valeur du contrat à son ouverture (charges financières incluses) et la valeur du contrat à son terme. Ces gains et pertes réalisés sont repris dans la rubrique « A recevoir sur CFD » et « A payer sur CFD » dans l'Etat du Patrimoine.

2.8 Dividendes et intérêts

Les dividendes sont présentés nets de taxes retenues à la source. Ceux-ci sont enregistrés comme réalisés à la date de paiement du coupon (dividende « ex-date »). Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis.

2.9 Conversion des devises étrangères

Les états financiers annuels incluent une consolidation de tous les compartiments. Ces chiffres consolidés sont exprimés en euros (EUR), devise de référence de la SICAV.

Les valeurs de marché des investissements et autres éléments d'actif et de passif exprimées en devises autres que la devise de référence de chaque compartiment ont été converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les coûts des investissements et des opérations enregistrés dans des devises autres que la devise de base ont été convertis aux taux de change en vigueur aux dates des transactions/d'acquisitions.

Les revenus et dépenses exprimés en devises autres que la devise de référence du consolidé ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Autres notes aux états financiers (suite)

2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.9 Conversion des devises étrangères (suite)

Les bénéfices et pertes résultant des opérations de change sont enregistrés dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Les principaux taux de change appliqués au 31 décembre 2021 sont les suivants:

1 EUR =	1.03615	CHF
	7.43760	DKK
	0.83960	GBP
	8.86595	HKD
	4.58335	PLN
	10.02815	NOK
	10.29600	SEK
	1.13720	USD

2.10 Bénéfice net réalisé et perte nette réalisée sur investissements

Les bénéfices nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les ventes de titres sont déterminés sur la base de leurs coûts moyens.

2.11 Contrats futures

Les contrats de futures ouverts sont évalués à leur dernier cours connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture.

La plus ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures est présentée dans l'Etat du patrimoine sous la rubrique « Plus-value/moins-value nette non réalisée sur futures ». La variation de la plus- ou (moins)-value non réalisée sur futures est présentée dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique « Variation de la Plus-value/moins-value nette non réalisée sur futures ».

Pour les détails des contrats futures en cours, veuillez-vous reporter à la section "Notes aux états financiers - Etats des instruments dérivés".

2.12 Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis de façon linéaire sur une période de cinq ans.

2.13 Frais de transactions

Les frais de transactions comprennent tous les frais liés aux coûts de transaction qui ont été définis comme des frais de courtage et autres frais de transaction comme les frais de transactions de banque dépositaire, taxes et autres frais relatifs à l'achat ou la vente de valeurs mobilières, de contrats futures, d'instruments sur le marché monétaire, de produits dérivés ou d'autres actifs éligibles. Ces frais de transactions sont enregistrés séparément dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets dans la rubrique "Frais de transaction".

AIM LUX

Autres notes aux états financiers (suite)

3 - Commission de gestion

En rémunération de ses prestations de gestion et de commercialisation, la Société de Gestion perçoit de la SICAV pour son propre compte une commission annuelle.

Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets moyens de chaque compartiment au cours du mois sous revue.

Les taux de commission de gestion annuels effectifs au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Compartiment	Classes d'actions	Taux de commission de gestion TTC par an
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Classe R	1.50%
	Classe S	0.60%
	Classe I	1.00%
	Classe F	1.20%
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP	Classe EUR-B (cap)	1.50%
	Classe R	2.15%
	Classe S	0.60%
	Classe I	0.90%
	Classe F	1.20%
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	Classe R	2.45%
	Classe S	0.60%
	Classe I	1.10%
	Classe F	1.20%

4 - Commission de performance

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION :

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « R », « I » et « F ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance

- de l'indice EURO SHORT TERM RATE (€str) capitalisé + 2.085 % pour la classe d'actions « R »
- de l'indice composé de 40% EURO SHORT TERM RATE (€str) Capitalisé +0.085% + 60% STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) (SXXR) pour les classes d'actions « I » et « F »

et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV réelle.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice de référence, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

La Société de Gestion ne percevra aucune commission de performance pour la classe d'actions « S ».

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION est de 18,538.74 EUR.

Autres notes aux états financiers (suite)

4 - Commission de performance (suite)

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP:

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « EUR-B (cap) », « R », « I » et « F ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance de l'indice STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Concernant la commission de performance de la classe d'actions « I », celle-ci est limitée à 1.5% de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») moyenne de la classe d'actions « I » au cours de l'exercice social, calculée sur la base des valeurs à la fin de chaque mois.

La Société de Gestion ne percevra aucune commission de performance pour la classe d'actions « S ».

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP est de 268.71 EUR.

Compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP :

La Société de Gestion reçoit une commission de performance pour les classes d'actions « R », « I » et « F ».

Les commissions variables sont versées en fin d'exercice. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre l'actif net du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance de l'indice STOXX EUROPE SMALL 200 (dividendes réinvestis) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice STOXX EUROPE SMALL 200 (dividendes réinvestis), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

La Société de Gestion ne percevra aucune commission de performance pour la classe d'actions « S ».

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la commission de performance payée par le compartiment AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP est de 617.68 EUR.

AIM LUX

Autres notes aux états financiers (suite)

4 - Commission de performance (suite)

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance et de cristallisation au 31/12/21 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Classe R	LU1366208194	EUR	18,173.64	41,982,993.71	0.04
	Classe I	LU1906457624	EUR	365.10	12,582,329.58	0.00
			Total Performance	18,538.74		
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP	Classe EUR-B(cap)	LU1829348363	EUR	236.78	31,923,085.17	0.00
	Classe R	LU1829348447	EUR	31.93	15,711,915.99	0.00
			Total Performance	268.71		
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP	Classe R	LU1829348520	EUR	617.68	21,183,666.41	0.00
			Total Performance	617.68		

5 - Commission de banque dépositaire et d'Agent payeur

En rémunération de son activité qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire recevra de la SICAV une commission variable annuelle, payable mensuellement au pro-rata des actifs, et calculée sur la moyenne mensuelle des actifs des différents compartiments de la SICAV au taux maximum de 0.04% avec un minimum mensuel de 1,000.00 EUR par compartiment.

6 - Commission d'agent administratif

L'Agent Administratif, pour la tenue de la comptabilité et le calcul des Valeurs Nettes d'Inventaire (« VNI »), recevra une commission variable appliquée par compartiment, payable par douzième à la fin de chaque mois, et calculée sur la moyenne mensuelle des actifs de chaque compartiment au taux maximum de 0.10% avec un minimum mensuel de 3,000.00 EUR par compartiment calculé de façon journalière (ramené à 1,800.00 EUR la première année suivant le lancement) et au taux de 0.05% avec un minimum mensuel de 2,000.00 EUR par compartiment calculé de façon hebdomadaire (ramené à 1,800.00 EUR la première année suivant le lancement).

AIM LUX

Autres notes aux états financiers (suite)

7 - Statut fiscal

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe d'abonnement correspondant à 0.05% par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0.01% par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

8 - Autres dépenses

Au 31 décembre 2021, les autres dépenses sont représentées comme suit :

	AIM LUX – C- QUADRAT EUROPE SELECTION	AIM LUX – C- QUADRAT EUROPE MULTICAP	AIM LUX – C- QUADRAT EUROPE SMALLCAP
Devise	EUR	EUR	EUR
Frais de représentation	-6,000.00	-	-
Frais de conformité	7,200.00	6,600.00	7,200.00
Autres frais	49,232.44	79,859.02	19,963.69
TOTAL	50,432.44	86,459.02	27,163.69

9 - Compte de collatéral

Le tableau suivant reprend le détail du collatéral détenu ou payé afin de gérer l'exposition de la contrepartie sur les produits dérivés au 31 décembre 2021 :

Compartiment	Contrepartie	Devise	Cash collatéral payé par le compartiment en faveur de la contrepartie	Cash collatéral détenu par la contrepartie en faveur du compartiment
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Société Générale	EUR	3,070,000.00	-

10 - Changements intervenus dans la composition des portefeuille-titres

La liste concernant les changements intervenus dans la composition des portefeuille-titres peut être obtenue sans frais et sur simple demande auprès du siège social de la SICAV.

11 - Evènements intervenus durant l'exercice

La propagation du coronavirus COVID-19 a eu un impact significatif à la fois sur les marchés financiers et sur l'économie dans son ensemble. Cependant, il n'a pas d'incidence sur les états financiers au 31 décembre 2021 et ne présente aucun problème de continuité d'exploitation de la SICAV.

Informations supplémentaires (non révisées)

METHODE DE CALCUL DE L'EXPOSITION GLOBALE

Approche par la VaR

Les Compartiments suivants utilisent la méthode d'évaluation VaR (Value at Risk) Absolue/Relative afin de contrôler et mesurer le risque global.

L'utilisation des limites de la VaR pour l'exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021 est la suivante :

Compartiments	Modèle VaR	Limite réglementaire	Plus faible VaR	Plus haute VaR	Niveau moyen de la VaR	Intervalle de confiance	Période de détention
AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SELECTION	Paramétrique	20%	4.03%	14.28%	9.70%	99%	20 Jours

Approche par les engagements

Les compartiments suivants utilisent l'approche par les engagements pour contrôler et mesurer le risque global :

- AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MULTICAP
- AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP

INFORMATIONS CONCERNANT LA POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération mise en place au sein de C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE (ex-ADVENIS INVESTMENT MANAGERS) a vocation à définir les principes de rémunération des collaborateurs de C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE, conformément aux dispositions requises par l'annexe II de la Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite directive OPCVM V.

Au titre de l'exercice 2021, les rémunérations, fixes et variables, versées par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE à l'ensemble du personnel identifié, soit 16 collaborateurs, se sont élevées à 1,492,079.00 euros se décomposant en :

- 1.086.611,00 euros bruts au titre des rémunérations fixes 2021
- 405.468,00 euros bruts au titre des rémunérations variables au titre de l'année 2021

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise.

La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée (étude de marché, avis de conseils en recrutement) et des niveaux internes. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

Informations supplémentaires (non révisées) (suite)

INFORMATIONS CONCERNANT LA POLITIQUE DE REMUNERATION (SUITE)

La partie variable de la rémunération est versée sous forme de prime exceptionnelle ou bonus et est intégralement soumise à charges sociales, comme la rémunération fixe. Elle vient compléter, de manière équilibrée, la partie fixe de la rémunération en considération des performances du professionnel. Elle est versée par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France à ses collaborateurs au regard de critères quantitatifs et/ou qualitatifs

La société de gestion invoque le principe de proportionnalité pour chaque salarié dont la rémunération variable est inférieure à 100 000 euros par an ou dont la rémunération variable est inférieure à 30% de la rémunération fixe par an.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le site internet de la société : www.c-quadrat.com/fr, ainsi que la politique complète de rémunérations sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion.

OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION (SECURITIES FINANCING TRANSACTIONS REGULATION OU SFTR)

Les compartiments de AIM LUX ne sont pas concernés par le champs d'application de cette norme.

INFORMATIONS CONCERNANT LA REGLEMENTATION SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

Dans le cadre de la réglementation SFDR, les compartiments de la structure sont soumis à l'article 6 de la réglementation. Ainsi, les investissements sous-jacents de ces produits financiers ne prennent pas en compte le critère européen pour des activités économiques respectueuses de l'environnement.